

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

MONGEZ ANTOINE (1723-1783)

par Denis Reynaud

Antoine Mongez, dit « l'abbé Mongez », est né à Aix-en-Provence le 27 octobre 1723, fils de Jean Mongez (Aups [Var] 1687-Aix-en-Provence, paroisse Saint-Sauveur, 11 mars 1735), marchand, et de Charlotte Constant, baptisée à Saint-Sauveur le 19 octobre 1692. Après une éducation chez les jésuites d'Aix, il fait son noviciat à Avignon où il est ordonné prêtre. Il occupe la chaire d'éloquence au collège de la Trinité à Lyon jusqu'à la dissolution de la Compagnie. Il devient chevalier et historiographe de l'église de Lyon. Il meurt « *d'une maladie obstinée* » le 13 novembre 1783; il est inhumé à Sainte-Croix le 14. Frère cadet de Louis Mongez (1716-1791), il est l'oncle de l'antiquaire Antoine Mongez, dit « Mongez l'aîné » (Lyon 30 janvier 1747-Paris 30 juillet 1835), et du physicien Jean André Mongez, dit « Mongez le jeune » (Lyon, paroisse Saint-Nizier 21 novembre 1750-Vanikoro [îles Salomon], mai 1788), l'un et l'autre chanoines de la congrégation de Sainte-Genève et membres associés de l'Académie de Lyon.

ACADÉMIE.

Il est élu à l'Académie le 29 novembre 1763 et prononce son discours de réception lors d'une séance publique extraordinaire, le 23 février 1764. Le 11 mars 1768, il lit le prospectus de ses *Éléments de l'histoire de l'éloquence ou Essai sur les orateurs anciens et modernes* (qui ne semblent pas avoir été publiés). Entre 1770 et 1773, il participe à diverses commissions sur des projets de médailles et d'inscriptions. Le 27 avril 1773, il prononce en séance publique un discours sur les événements académiques de l'année écoulée et sur les avantages que les académies tirent du lieu de leur établissement, et il prononce l'éloge du chevalier de Solignac, associé. Lors de la séance publique du 16 avril 1782, il se demande à quel âge l'amour des lettres est le plus avantageux à l'homme; le 6 mai 1783, il lit un hymne à l'amitié. L'Académie lui avait confié le soin de sa bibliothèque, créée en 1777 et abritée à l'Hôtel-de-ville; c'est là qu'il est domicilié et qu'il meurt. Le 18 novembre 1783, Vasselier* lit une épître en vers sur sa mort. Barou* prononcera son éloge historique en séance publique, le 8 avril 1788.

BIBLIOGRAPHIE.

Barou, « Éloge de l'abbé Mongès [*sic*] », 8 avril 1788 (Ac.Ms124 f°355-371). – Bollioud, « Notice biographique sur Antoine Mongez » (Ac.Ms271 f°228).

MANUSCRITS.

Bollioud donne une liste de seize manuscrits, dont l'Académie conserve : *Des mœurs qu'exige la profession d'homme de lettres : discours de réception*, 21 février 1764 (Ac.Ms143 f°223-229);

Discours sur la solitude du sage, 16 décembre 1766 et 11 décembre 1767 (Ac.Ms123bis f° 49-54); *Discours sur la sensibilité des gens de lettres*, 19 décembre 1775 et 19 mars 1776 (Ac.Ms143 f° 302-309); 2^e *discours sur le même sujet*, 17 décembre 1776 (Ac.Ms143 f° 310-316); *Compte rendu de l'établissement de la bibliothèque de l'Académie*, 18 novembre 1777 (Ac.Ms158bis f° 51-58); *Rapport sur un monument antique découvert rue Ste-Catherine à Lyon en mars 1780*, 5 décembre 1781 (Ac.Ms118 f° 130-137). À la BM de Lyon : *Réflexions sur l'éloquence de la chaire* [où le jésuite Mongez propose l'oratorien Massillon comme modèle aux prédicateurs modernes], 1770 (Ms130 f° 2-15).